

Motion du Bloc Québécois :

Mieux soutenir les aînés en temps de pandémie... mais aussi après

Granby, le 25 février 2021 – Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois, et Andréanne Larouche, députée de Shefford et porte-parole des Aînés, ont annoncé que le parti déposera aujourd’hui une motion afin de former une coalition entre tous les partis de la Chambre des communes en faveur d’une augmentation de 110 \$ par mois de la pension de vieillesse pour les 65 ans et plus.

« Les aînés sont les plus touchés par la pandémie et les moins adéquatement soutenus. Nous avons un devoir de reconnaissance et de solidarité envers les bâtisseuses et les bâtisseurs du Québec. Nous avons également le devoir de corriger la diminution de leur pouvoir d’achat, qui posait déjà problème avant la pandémie et qui s’accroît durant cette crise qui s’étire à cause des retards fédéraux en approvisionnement de vaccins. La maigre aide financière débloquée cet été ne suffit pas : le gouvernement fédéral doit augmenter durablement la pension de vieillesse de 110 \$ par mois dès 65 ans », fait valoir M. Blanchet.

Le Bloc Québécois invite tous les partis présents à la Chambre des communes à se rallier à la motion présentée par sa porte-parole au dossier des aînés, Andréanne Larouche :

« Que la Chambre : a) constate que les aînés ont été les plus directement affectés par la pandémie de la COVID-19; b) rappelle que trop d’aînés vivent dans la précarité financière; c) souligne la dette collective que nous avons à l’égard de celles et ceux qui ont bâti tant le Québec que le Canada; d) demande au gouvernement d’augmenter dès le prochain budget la pension de la Sécurité de la vieillesse de 110 dollars par mois pour les 65 ans et plus ».

À la suite de la pression constante du Bloc Québécois, le gouvernement avait versé une aide ponctuelle de 300 \$ en juillet, bonifiée de 200 \$ pour ceux qui touchent le Supplément de revenu garanti. Le Bloc estime que ce maigre paiement unique ne couvre pas la hausse des prix à la consommation durant la pandémie et n’indemnise pas les aînés pour le drame qu’ils subissent. En campagne électorale, les libéraux avaient promis d’augmenter la pension de vieillesse, mais d’un montant moindre et seulement pour les 75 ans et plus.

« Il y a une accentuation des difficultés financières des aînés qui s’ajoute au fait qu’ils sont les principales victimes du virus, les plus susceptibles de voir leur santé mentale décliner, les plus isolés par les mesures sanitaires. Tous les partis doivent démontrer leur soutien aux aînés et refuser la création de deux classes d’aînés comme le proposent les libéraux. On a une dette collective à l’égard de nos aînés. Aujourd’hui, plus que jamais, ils ont besoin de nous », conclut la porte-parole des Aînés, Andréanne Larouche.

-30-

Source :

Samra Grahic

Adjointe aux communications

Bureau d’Andréanne Larouche, députée de Shefford

450-372-3221

Andreanne.Larouche@parl.gc.ca